Pour les produits divers le Brabant (avec fr. 1 902.500) l'emporte sur la Flandre orientale.

Depuis dix ans ces chiffres ont changé, mais le progrès constaté est plus grand pour l'industrie lainière que pour les autres. Presque tous les industriels travaillant la laine et le lin veulent la liberté commerciale, à peine 50 à 60 p. c. des fabricants s'occupant du coton réclamant la protection.

La *Revue économique* d'Anvers et le *Journal de la Chambre de commerce de Verviers* du 2 mai publient la protestation de la Chambre de commerce de Verviers contre les tendances du rapport de M. de Smet-de Naeyer.

Courtrai, centre industriel très important, a fait connaître sa manière de voir dans un rapport de la Chambre de commerce protestant également contre les demandes des protectionnistes gantois. Autant on est unanime dans la 1re et la 4e sections pour la liberté commerciale, autant on est divisé à la 2e section pour le régime économique à recommander, car même ceux qui veulent des relèvements de droits pour leurs produits réclament des dégrèvements pour les marchandises qu'ils emploient; c'est ainsi qu'on demande des droits en proportion du travail donné à la matière, mais on veut la franchise pour les machines.

Celles-ci n'ont-elles pas donné du travail aux ouvriers, ne faut-il pas de la main-d'œuvre pour fabriquer l'outillage des usines. On voit que la 2e section nous conduirait à un conflit d'intérêts des plus regrettables. Heureusement elle est en minorité et nous avons tout lieu de croire que la décision finale du conseil supérieur de l'industrie et du commerce sera en faveur d'une réforme douanière libérale nous permettant de travailler dans les conditions les plus économiques.

NOUVELLES DU JOUR

La fièvre jaune
à bord du « Bearn ». — Un décès

Marseille, 19 mai. — Un décès s'est produit aujourd'hui parmi les passagers du *Béarn*, atteints de fièvre jaune.

Un attentat à la dynamite contre un train, aux Etats Unis. — Dix personnes tuées

New-York, 19 mai. — Une explosion de dynamite a eu lieu ce matin contre un train entre New-York, et Carry-town. Il y a eu dix personnes tuées et plusieurs blessées.

Les troubles de Corfou

Londres, 19 mai. — On mande de Vienne au *Daily News* que pendant les troubles de Corfou le vice-consul français a été attaqué et blessé par la populace au moment où il prenait la défense de juifs, citoyens français.

Le maire de Montmartre
Ses démêlés avec la « Lutte »

Paris, 19 mai. — Ce matin, vers 10 h., M. Wiggishoff, maire du dix-huitième arrondissement, pénétrait dans les bureaux de la *Lutte*, un petit journal dans lequel il est violemment pris à partie depuis longtemps.

Les bureaux de la *Lutte* se trouvent 52, rue Ramey. M. Tournade, rédacteur en chef du journal, à la vue de M. Wiggishoff, prit un revolver et tira deux fois, sans l'atteindre, sur le visiteur.

M. Wiggishoff, se recula par la porte, tomba à la renverse dans les escaliers et se fit une profonde blessure à la tête.

Il a été transporté dans une pharmacie voisine et reconduit à son domicile.

Paris, 19 mai. — L'incident auquel, d'après les journaux du soir, aurait été mêlé, M. Wiggishoff, le maire du XVIIIe arrondissement, est démenti ce soir par le principal intéressé.

L'attentat contre le tsarewitch

Vienne, 19 mai. — Un service d'actions de grâce a été célébré, aujourd'hui, à l'église russe, à l'occasion de l'attentat auquel a échappé le tsarewitch.

Le grand maréchal du palais, prince de Hohenlohe, représentait l'empereur.

Etaient présents : le Roi et la Reine de Danemark, le duc et la duchesse de Hanovre, le prince Lobanoff et tout le personnel de l'ambassade de Russie, ainsi que de nombreux membres du corps diplomatique.

Rixes entre civils et militaires à Berlin

Berlin, 19 mai. — Dans un faubourg de Berlin, de graves désordres ont eu lieu.

Un club artistique populaire donnait des représentations suivies de danses, quelques réservistes de Spandau y assistaient; à la suite d'une discussion sur les forces corporelles, il y eut une bataille entre militaires qui dégainèrent, et civils qui prirent comme armes des couteaux, de lourdes chaises en fer, des bouteilles. Les soldats eurent le dessous.

On a relevé de nombreux blessés, dont un civil blessé mortellement.

La police, arrivée après le combat, opéra de nombreuses arrestations.

Trente-six soldats italiens blessés dans un accident de chemin de fer

Rome, 19 mai. — Ce matin, à la gare Saint-Paul, près de Rome, par suite d'une erreur d'aiguillage, un train rempli de soldats a heurté un train de marchandises arrêté sur la voie.

Trente-six soldats ont été blessés.

L'insurrection du Chili

Lima, 19 mai. — Un combat naval a eu lieu hier à Pisagua, entre la flotte insurgée et un bateau-torpille des gouvernementaux. Le résultat n'est pas encore connu ici.

Les troubles d'Haïti

New-York, 19 mai. — Une dépêche d'Haïti annonce que la loi martiale a été proclamée à Port-au-Prince.

Des patrouilles de soldats parcourent les rues nuit et jour, personne ne peut entrer dans la ville ni en sortir sans passeport.

Cet état de chose est la conséquence de l'agitation causée par les partisans du général Légitime, l'ancien président renversé.

On annonce aussi la démission de M. Firmin, ministre des finances et des affaires étrangères.

L'île est calme, à part la capitale.

Paris, 19 mai. — Une dépêche, adressée à la légation d'Haïti, dément que le président Hippolyte ait été l'objet d'aucun attentat.

Une idée bien américaine

Chicago, 19 mai. — Le comité d'organisation de « la Foire du monde », comme les Américains appellent leur prochaine Exposition universelle de Chicago, vient d'être saisi par un spéculateur d'une proposition ayant pour but d'acheter le Colisée et de le transporter par morceaux de Rome en Amérique, où il sera remonté comme un simple chalet suisse.

Les frais de cette petite opération sont évalués à 200 millions de francs, garantis par un Syndicat qui représente 200 millions de dollars, c'est-à-dire cinq fois cette somme.

Ce nouveau Barnum compte — et il le dit sérieusement — pour obtenir le consentement du gouvernement italien, sur la tentation de combler d'un coup le déficit de son budget!

Un scandale universitaire

Si nous en croyons un correspondant sérieux les internes du collège de Lisieux se seraient mutinés contre le sous-principal, qui serait l'objet de graves accusations. Malgré les efforts de l'inspecteur, qui aurait essayé d'étouffer l'affaire, une enquête judiciaire serait ouverte par le juge d'instruction.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Conférence d'économie politique de la Faculté catholique de droit de Lille. — Nous venons de recevoir une brochure contenant le compte-rendu des travaux de la conférence, au cours des années 1889-1890; il suffit de la parcourir pour se rendre compte de la somme d'efforts et de talent dépensée par les jeunes gens de la Faculté de droit, dans le but d'élucider les questions brûlantes du jour et d'y apporter de saines et équitables solutions.

Le cercle d'études de la conférence est des plus étendus, mais elle semble s'essayer avec une prédilection marquée aux sujets les plus ardus de la science sociale : nous voyons successivement étudiés le rôle des physiocrates dans l'économie sociale, le socialisme d'Etat et les sociétés coopératives, le rôle des sociétés coopératives de construction pour l'amélioration des logements d'ouvriers, la question des grèves, le régime du travail, le socialisme en Amérique, la société de consommation d'Anzin à capital variable, la question du pain, la protection de la petite propriété en France, la réforme du régime successoral, les grands magasins, la nécessité du repos hebdomadaire et du repos dominical au point de vue social, etc.

L'un des membres de la conférence, un vicaire roubaisien, M. Duthoit, avait choisi pour sujet : le rôle des sociétés coopératives de construction pour l'amélioration des logements d'ouvriers. Il voit le remède aux conditions défavorables de logement auxquelles sont soumis les ouvriers, au sein de nos grandes agglomérations industrielles, dans l'association — c'est-à-dire, dans une société composée de travailleurs réunissant dans un but commun des apports variables.

M. Duthoit trouve la preuve de l'excellence de son système dans les « Building societies » d'Angleterre. Comme conclusion, le conférencier propose la création de sociétés mixtes comme en Allemagne, où, à côté des ouvriers, seraient admis quelques capitalistes généreux; la modicité des cotisations; le tirage au sort pour les attributions; quelques réformes législatives, notamment sur la vente forcée des immeubles et les droits de mutation.

M. Wibaux, aussi de Roubaix, dans une autre séance, avait traité une question historique et théorique : l'école mercantile et la balance du commerce. L'abondance des métaux précieux, voilà pour l'école mercantile, ce qui fait la richesse d'un peuple; c'est pourquoi il faut amener les métaux précieux et, dès lors, favoriser l'exploitation et empêcher l'importation des matières étrangères. Toujours vendre sans jamais acheter : Tel est l'idéal faux et irréalisable vers lequel tend l'école mercantile, partant de ce principe erroné que tout achat est un tribut payé à l'étranger.

M. Wibaux a démontré les erreurs du mercantilisme et contesté l'utilité de l'interdiction des importations, car c'est isoler les sociétés et supprimer la division du travail et sa fécondité. Comme conclusion à la question du commerce international, M. Wibaux s'est prononcé pour la liberté des importations, mais une liberté tempérée : « La liberté commerciale absolue, disait M. Thiers, serait le triomphe du plus fort »

Une question qui a passionné et passionne encore l'opinion, c'est celle de la légitimité de l'interdiction du travail de nuit des femmes. M. Delepoulle, de Tourcoing, au cours d'une troisième séance, s'est déclaré partisan de cette mesure : en principe, le travail de nuit doit être interdit. Peut-il l'être en fait? Les Chambres de commerce, consultées sur ce point, se sont prononcées la plupart pour l'affirmative. L'Etat peut supprimer le travail de nuit sans porter préjudice à personne. En a-t-il le pouvoir? Oui, car l'initiative privée est insuffisante ici, puisque tous ne sont pas d'accord sur l'opportunité de cette mesure. En terminant, M. Delepoulle a reconnu qu'il est certaines industries, comme les confections, auxquelles la prohibition ne saurait s'appliquer.

La Faculté catholique de droit de Lille est la première qui est implanté officiellement, en France, ces études éminemment utiles et précieuses : elle prouve ainsi que la religion catholique reste, comme elle l'a toujours été, le foyer de tout véritable progrès scientifique et humanitaire.

La situation à Roubaix. — Les ouvriers du tissage Carissimo, au nombre de 220, sont rentrés aux ateliers, mardi matin, sans formuler la moindre réclamation. Rue du Curé, à la Société anonyme, la rentrée avait eu lieu dans les mêmes conditions. Les sept heures et demie, les tisserands, au nombre de 200, ont cessé le travail, en déclarant attendre la réponse des patrons à une lettre dans laquelle ils réclamaient, avec une augmentation de salaires de 20 0/0, la réduction à 10 heures de la journée de travail. La lettre en question était anonyme.

A vrai dire, on ne comprend pas bien pourquoi les ouvriers s'obstinent à adresser à leurs patrons, par la poste, des lettres sans caractère d'authenticité; comment veut-on que ceux-ci sachent si ces lettres sont ou ne sont pas sérieuses et à qui veut on qu'ils répondent. Pourquoi ne pas faire porter cette lettre par quelqu'un de la Maison, fut-ce un enfant s'il on a peur de se compromettre.

Après une nouvelle apparition dans les ateliers, et n'ayant pas reçu de réponse, les ouvriers quittèrent de nouveau le travail à neuf heures et demie. Vers onze heures, une délégation a été reçue par le directeur du tissage qui a déclaré qu'on ne pouvait s'expliquer sur une lettre anonyme, et engagé les ouvriers à revenir au travail à une heure, promettant qu'alors il pourrait les entendre.

A une heure le travail fut repris et une délégation reçue par les patrons qui déclarèrent impossible de rien changer, en ce moment, aux conditions du travail. Les délégués firent part de leur mission aux ouvriers qui restèrent à la besogne.

Peu de changement chez MM. Mullier, rue de l'Ommelet, où dix ouvriers ont repris le travail aux anciennes conditions, et chez MM. Fauvarque, rue de Saint-Amand, où l'on a constaté, mardi matin, la présence de vingt-cinq ouvriers. Personne ne s'est présenté à la filature de MM. Valentin frères.

Il y a chômage également chez MM. Parent et Lemaire, où une délégation s'est présentée dans la matinée; l'entrevue n'a pas abouti.

Nous avons dit hier que l'on attendait de la cavalerie à Roubaix.

Nous apprenons que les chasseurs d'Hesdin sont restés jusqu'à présent dans leur garnison, mais qu'ils ont reçu l'ordre de se tenir prêts à partir.

Don à l'Ecole Nationale de musique. — M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts vient d'accorder un exemplaire de la bibliographie des musiciens, de Fétis, à l'Ecole Nationale de musique de Roubaix.

Cet ouvrage est destiné à être donné comme prix en 1891, au meilleur élève de l'établissement.

Association symphonique de l'Ecole de musique. — Le festival Guiraud, qui aura lieu, lundi prochain, à huit heures du soir, à l'hippodrome, s'annonce comme un grand succès pour l'Association symphonique.

L'orchestre n'a pas ménagé, du reste, les répétitions pour que le festival de cette année n'ait rien à envier au festival Gounod de l'année dernière.

Nos concitoyens voudront certainement encourager par leur présence les efforts désintéressés de notre orchestre symphonique qui a mérité les éloges les plus flatteurs de Gounod et de Guiraud.

On fera bien de se presser pour les places dont le tableau se trouve chez M. Jubé, rue de la Gare.

Un accident, rue Montesquieu. — Lundi après-midi, vers cinq heures, après le banquet des noces d'or des époux Damortier, un jeune enfant nommé Dujardin, se trouvait dans la cour du café des *Champs-Elysées*; il jouait près d'un lourd rouleau en pierre qui était calé avec un morceau de bois. Il enleva la pièce de bois, et le rouleau n'étant plus retenu par rien, lui passa sur le pied.

Le docteur Lepers, immédiatement appelé, constata une forte contusion et une entorse qui exigeront un repos d'une quinzaine de jours.

Un malheur évité. — Lundi vers onze heures, un cheval attelé traversait le boulevard Beaurepaire et se dirigeait, sans guides, au triple galop, vers la gare du Pile. L'agent Moguet se mit à la poursuite de l'animal; il parvint, après quelques minutes d'une course effrenée, pendant laquelle il avait été traîné sur une longueur d'une centaine de mètres, à l'arrêter. L'attelage, qui appartient au sieur Vancommerbeck, demeurant boulevard Gambetta, avait été abandonné par son propriétaire qui se trouvait dans un estaminet de la rue Franklin.

Une rixe rue de Tourcoing. — Un rattacheur de la rue de la Guinguette, Guillaume Brilleman, âgé de 18 ans, se trouvait, dimanche soir, vers huit heures et demie, au bal Decaux, rue de Tourcoing; il était pris de boisson et voulait frapper les clients, attablés dans l'estaminet.

Les agents Leclercq et Descamps, de service, le prièrent de sortir. Au bout de quelques instants il revint, disant qu'il voulait que l'on lui servît à boire ou bien qu'il allait frapper les agents. Sur le refus de la cabaretière, Brilleman insulta ces derniers et leur porta des coups.

L'agent Ducatez, qui vint pour prêter main forte, fut terrassé et eut le poignet foulé.

Brilleman a été conduit au poste sous bonne escorte. On a trouvé sur lui un casse-tête.

Un homme qui bat sa famille. — Lundi après-midi, vers deux heures, Mlle Vanhoute, demeurant rue de Flandre, 17, se présentait à l'agent de service au pont Morel. Elle lui déclara que son père voulait tuer sa mère et qu'il poursuivait ses enfants, armé d'un couteau; la nuit précédente, en outre, toujours d'après le dire de la jeune fille, il avait voulu étrangler sa belle-mère. L'agent se rendit chez le sieur Jean Vanhoute, tisserand, âgé de 52 ans, qu'il trouva encore en train de battre sa femme. Vanhoute était dans un état complet d'ivresse. Il a été conduit au dépôt.

Un ivrogne récalcitrant. — Lundi soir, vers six heures et demie, un déchargeur de bateaux nommé Arthur Dupriet, et demeurant rue de Mouveaux, se présentait à l'estaminet Péret, rue Blanchemaille, muni d'un « pompon » de premier ordre. Sur le refus du patron de lui servir encore à boire, Dupriet l'injuria, puis le frappa. Un agent fut requis, qui conduisit notre ivrogne au dépôt. Arrivé à la police, Arthur insulta les agents et fit un tel vacarme qu'un rassemblement considérable finit par se former vis-à-vis du poste.

Ivresse et expulsion. — Lundi soir, vers neuf heures, Florence Vaudrimbocke, cabaretière, rue d'Alma prévint l'agent Lescouffe que la nommée Alexandrine Wernaers, âgée de 22 ans, piquirière, demeurant à Mont-à-Leux, était expulsée de France et faisait du tapage chez elle. L'agent se rendit à l'estaminet et pria la jeune fille de le suivre au poste. Son compagnon, François Vanpenbrouck, mouleur, s'interposa disant qu'elle resterait avec lui.

L'agent Lescouffe alla chercher l'un de ses collègues et les conduisirent tous deux au dépôt.

Un homme peu galant. — Lundi soir, vers quatre heures et demie, une cabaretière, Marie Bonnier, de la rue du Collège, prévint la police qu'un tisserand, Amé Brockval, l'avait, sans aucun motif, frappé violemment. Brockval a été conduit au dépôt.

Croix. — *Le drame au couteau.* — Les victimes de la tentative d'assassinat de dimanche soir sont complètement rétablies. Les coups portés étaient d'ailleurs heureusement dénués de gravité.

La femme Maes s'est présentée, mardi, vers deux heures, à la gendarmerie. Elle a déclaré que son mari se trouvait au Mont-à-Leux : une personne était venue la trouver de sa part, dans la matinée, lui disant qu'il la tuerait si elle ne retournait pas avec lui.

— Différentes rixes de plus ou moins d'importance se sont produites lundi après-midi. Citons principalement celle qui a éclaté à l'estaminet de la *Ville de Renaix*, Grande-Rue. Une vive discussion, née au sujet d'un combat de coqs qui avait eu lieu au Noir Bonnet, à Wasquehal, s'est élevée entre différents consommateurs. Le cabaretier, ayant voulu rétablir l'ordre, fut malmené de la belle manière et reçut à la tête de nombreux coups. Son état a été jugé assez grave par le médecin qui lui a prodigué ses soins. Les agresseurs sont connus; ils se nomment Vandemberghe et Porteman; le premier habite Croix et le second Roubaix.

— Une autre bagarre a eu pour théâtre l'estaminet du *Mouton Blanc*, Grand'Rue. Plusieurs jeunes gens, habitant Roubaix, se sont battus pour un motif futile, et ont brisé plusieurs carreaux de la devanture.

La lutte a été terminée par l'arrivée du garde-champêtre Louis Sorlet, qui s'est mis à la poursuite des battants sans toutefois parvenir à les atteindre.

Wattrelos. — *Une attaque nocturne.* — On signale une attaque assez inexplicable qui s'est produite dimanche soir, vers onze heures : M. Delmaere fils, jardinier, habitant le hameau du Sapin-Vert, avait ramené des amis sur la route de Roubaix. En revenant chez lui il prit des sentiers détournés. Arrivé à proximité de sa demeure, il fut accosté par un individu qui lui porta un coup de couteau dans la poitrine. L'agresseur s'enfuit aussitôt. Une enquête est ouverte par la gendarmerie.

L'état du blessé n'est pas grave, heureusement.

— *Vol de bottines.* — Lundi dans la journée, un individu, nommé Emile Vercruche, occupant un garni chez M. Jean-Baptiste Coorevitz, au hameau du Petit Tournai a profité de l'absence de son propriétaire pour lui enlever une paire de bottines; le vol commis, il a pris la fuite, et, depuis, on n'a plus revu l'indélicat personnage.

— *Un vol important.* — Depuis quelque temps, on signalait de Belgique de nombreux vols d'effets d'habillements. La police ayant appris que les auteurs de ces vols habitaient les hameaux de la Marlière et du Touquet, des recherches sont faites par M. Renard, commissaire de police, chargé de l'enquête.

— *Coups et blessures.* — La femme Stallamens, demeurant hameau du Touquet, a porté plainte à la police en raison de coups et blessures qu'elle aurait eu à subir de son mari, lundi soir.

— *Une rixe à la Hausarde.* — Dimanche soir, vers minuit, la femme Duvillers, tisserande, demeurant au hameau de la Hausarde, se trouvait chez elle en compagnie de plusieurs parents. Tout à coup trois individus, nommés Florin, Duval et Lerouge, entrèrent et demandèrent du café. Sur le refus de la femme Duvillers, qui ne les connaissait pas, ils l'insultèrent, mais on les mis à la porte. Ils ne se tinrent pas pour battus et enfoncèrent l'huis. Alors une rixe s'engagea, dans laquelle Mme Duvillers et un sieur Bauwens reçurent force coups. Un voisin, M. Henno, fut jeté sur le sol; il reçut un violent coup de pied à la jambe et eut le pouce de la main droite mordu.

Une enquête est ouverte sur ces faits de sauvagerie.

— *Un fraudeur pincé.* — Dans la nuit de lundi à mardi, vers 2 heures du matin, les préposés de douane de service à la *Barrière du Christ*, à trois cents mètres du territoire de Wattrelos, ont arrêté un domestique Achille Delrue, âgé de 17 ans, demeurant à Tourcoing. Ce jeune homme était porteur de vingt-deux kilogs de poivre en grains, chargement d'une valeur de quatre-vingt-huit francs.

Lannoy. — La commission instituée en vue du recensement des chevaux, juments, mulets et mules susceptibles d'être requis pour le service de l'armée, a procédé lundi, à 4 h. 1/2, sur la place de Lannoy, aux opérations dont elle est chargée.

Lys-lez Lannoy. — La Commissiou de l'armée, instituée en vue du recensement des chevaux, juments, mulets et mules susceptibles d'être requis pour le service de l'armée, a procédé aux opérations dont elle est chargée, lundi, à une heure, sur la place.

Flers-Breucq. — La *Fanfare municipale*, qui a son siège chez M. Boussemart, au Breucq, était allée dimanche, au concours de Denain. Elle y a remporté deux seconds prix d'exécution et de solos. Son retour était fixé à lundi soir : aussi la plupart des maisons étaient-elles pavoisées.

Vers huit heures et demie, une foule assez nombreuse s'est portée au-devant de la société, à la gare de Croix. Son arrivée a été saluée par des applaudissements. Le cortège, composé des sociétés musicales de Wasquehal, du choral du Crédet à Croix, de la société des archers du Beau Feursier au Breucq, et des organisateurs, MM. Carrette et Fauvarque, a pris ensuite la direction du Breucq.

A son arrivée, la fanfare a été de nouveau l'objet d'une manifestation sympathique, et son dévoué chef, M. Nongle a été vivement acclamé.

A dix heures et demie, cette petite fête prenait fin au milieu de la plus franche gaîté.

REUNIONS ET CONVOCATIONS

Chambre syndicale des ouvriers gaziers de Roubaix et environs. — Les ouvriers gaziers de Roubaix et des environs se réuniront le dimanche, 24 mai, à 5 heures très précises du soir, au *Petit forgeron*, chez M. Hervé Mibeo, Grande-Rue, 137.

Ordre du jour : 1° Discussion et adoption du règlement; 2° Nomination du Conseil d'administration; 3° Inscription des nouveaux adhérents; 4° Questions diverses.

La « Cœcilia roubaisienne » participera au festival de Moulins-Lille le 31 mai. Elle y exécutera le *Lever*, chœur avec solo de baryton par M. Benoni Demarteleire et l'*Hymne du pain*, scène, chorale de Tilman.

La Commission invite tous les sociétaires à assister aux répétitions pour terminer l'étude des chœurs qui seront exécutés sur différentes plages pendant la saison balnéaire.

— *Fanfare Delattre.* — Les musiciens de la *Fanfare Delattre* sont priés d'assister aux répétitions générales, mercredi 20 et vendredi 22 courant, à 9 heures du soir, en vue des concerts que la Société doit donner le mois prochain.

— Le syndicat des employés coiffeurs tiendra une réunion le jeudi 21 courant au siège, 2, rue du Pays.

Le conseil du jour. — L'eau minérale ferrugineuse du Sauichoir continue d'obtenir son grand succès habituel. On n'en vent plus d'autres, mais aussi, quel excellent produit à tous les points de vue! Pour les gens bien portants, elle constitue une garantie de la santé, étant la meilleure et la plus hygiénique des eaux de table; pour les malades, pour ceux que l'anémie et l'épuisement conduisent à une fin prématurée, c'est le retour à la santé. Tous donc, bien portants et malades, ont le plus grand intérêt à consommer l'eau de la célèbre source, et bien avisés ceux qui s'adressent au Sauichoir.

L'excellente eau du Saulchoir se trouve chez MM. Delsporte, Deschodt, Speaghebeur, Dienne, Corbeaux, Delattre, Dubarcq, Cambier, Wicart, Fontaine, Richert, Coille, Druelle, Leroy, Bole, Doberlt, Auguste Legrand, Leflon, Delelis, Tulor, Hennequant, Taillier, Florquin, Logez, chez MM. Cheminade; Monignies, rue du Bois, Tiberghien, Calonne et Dutholt, rue de l'Epeule; Deudievel, rue Saint-Georges; Durant, Dewaele, rue de l'Ermitage; Cuignet, rue Archimède; Dauwe-Parent, rue de la Chapelle-Carette; Ducoulombier, Henri Voreux, rue de l'Ommelet; Desfontaines, Grande-Place. Pour les commandes en général, et, spécialement, pour les commandes en gros, s'adresser à la librairie du *Journal de Roubaix*, 17, rue Neuve. 26514-53209

On nous prie d'annoncer que le **dentiste Meier,** de Courtrai, sera à consulter à Roubaix, à partir du 28 courant, tous les jeudis (excepté le 3me jeudi du mois), de 9 heures à midi, et de 2 à 5 heures, rue du Collège, 73 (en face du Collège). 53317—26558

Mlle BÉRAT, *10, rue du Curé, à Roubaix*, commence actuellement la vente des petites corbeilles de fraises des cultures Phatzer et Cie, de Roubaix et Baillecul. 53649—26728

DEMAIN !...

Que de gens ont compté sur le lendemain et ne l'ont jamais vu!... Ne remettons point à demain ce qu'il est utile de faire aujourd'hui. Depuis longtemps peut être votre sang est affaibli ou altéré, la maladie vous guette et n'attend qu'une occasion pour nous attaquer... Aujourd'hui même procurez-nous un flacon du véritable Rob Lechaux, préparé par M. Lechaux, pharmacien à Bordeaux, commençons sans retard à faire usage de ce précieux dépuratif qui, en régénérant notre sang, le renouvellant et le fortifiant, nous garantit contre les attaques de la maladie, nous assure le lendemain.

M. Lechaux expédie franco 3 flacons Rob Lechaux contre mandat-poste de 12 francs, ou 6 flacons pour 21 francs. Il envoie aussi gratuitement une brochure intéressante (54e édition sur la régénération du sang, à tous ceux qui la lui demandent. 26719d

Je ne fume que le **NIL.** (*Voir à la 4e page.*) 26718d

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre, pour le prix minime de **1 fr.**, un excellent **TIMBRE CAOUTCHOUC** monté sur plaque métal et enfermé dans une jolie boîte en métal blanc inoxydable.

Le même, avec manche, depuis **1 fr. 50** jusque **2 fr. 50**, selon le genre. 52206—26052

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*. — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

ÉPHÉMÉRIDES DE L'INDUSTRIE ROUBAISIENNE

19 MAI 1732. — Ordonnance de l'Intendant de Flandre prescrivant la mise à exécution, selon sa forme et teneur, de l'arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 19 avril précédent, au sujet de la fabrication des sayetteries, et bourgeteries à Lille, à Roubaix et dans les autres lieux de la Châtellenie. (*Voir l'éphéméride du 19 avril 1732*).

19 mai 1841. — La Chambre consultative adresse une pétition à la Chambre des Pairs, demandant qu'elle donne sa sanction au projet de loi soumis à son examen et ayant pour objet de détruire les abus criants auxquels donnaient lieu chaque jour les ventes à l'encan de marchandises neuves. « La liberté, comme tous les autres avantages accordés par la loi, a ses bornes. Que serait la liberté du commerce si elle était nuisible de sa nature, si elle devait porter la ruine chez les marchands honnêtes? » (*Histoire de la Chambre consultative de Roubaix*, p. 52).

20 MAI 1751. — Ordonnance du Magistrat de Roubaix prescrivant à tout fabricant de faire apposer sa marque et enseigne par ses ouvriers au commencement de chaque pièce, ainsi que les entrebattes que la callemande doit avoir par rapport au nombre de fils. La même ordonnance prescrit aussi aux fabricants de faire apposer à leurs rots et lames pour callemandes, une marque d'approbation indiquant le nombre de fils qu'ils doivent contenir. (*Archives de Roubaix*, HH. 41, f° 131).

20 MAI 1886. — La Chambre de commerce de Roubaix fait remise au Maire du bâtiment de la Bourse qui, suivant la convention passée avec la ville, devait lui faire retour au bout de dix ans. (*Voir l'éphéméride du 6 juillet 1875*). Elle espère cependant que la Ville voudra bien conserver ce bâtiment à l'usage du commerce, moyennant une redevance annuelle. (*Archives de la Chambre de commerce de Roubaix*, p. 17).

LA RÉCEPTION DE L'« UNION CHORALE »
DE WATTRELOS

Les habitants de Wattrelos ont fait, mardi, une réception chaleureuse à l'*Union Chorale*, qui vient d'obtenir un magnifique succès au concours de Denain.

Des cinq heures les principales rues de Wattrelos avaient pris un air de fête. Presque tous les habitants avaient arboré des drapeaux.

Rue de l'Industrie, une immense « fausse porte » a été dressée.

A l'entrée de la commune, hameau du Laboureur, une large bande porte l'inscription : *Honneur à l'Union Chorale*.

A six heures, les usines ont été fermées.

A la gare de Roubaix

A sept heures, une foule considérable de parents et d'amis, porteurs de couronnes et de bouquets, était massée dans la salle des pas-perdus.

Bientôt le train, amenant les lauréats, entre en gare.

Deux superbes couronnes sont offertes l'une au président, l'autre au chef de la société, au nom des membres honoraires. La société chorale, *Les Inoffensifs*, de Roubaix, offre également une couronne et entonne un vivat, qui est terminé par le cri de : Vive Wattrelos!

A la sortie de la gare, les vainqueurs sont littéralement couverts de bouquets et de couronnes.

La société, escortée d'une foule nombreuse, se met en marche et fait la rue de la Gare et la grande-rue. Sur un tableau porté par un sociétaire on lit :

1er prix de lecture à vue avec félicitations du jury;
1er prix d'exécution;
2me prix de quatuor à l'unanimité.

Place Chaptal

Les sociétés de Wattrelos et des cavaliers, porteurs de couronnes se trouvent réunis sur la place Chaptal, où doit se former le cortège.

A huit heures, la société débouche sur la place. Elle est accueillie par *La Marseillaise* exécutée par les *Enfants de la Lyre*.

Après les félicitations d'usage et la remise de couronnes par chaque société, le cortège défile dans l'ordre suivant :

En tête, marche un pelotou de 25 cavaliers, puis viennent la société de gymnast que; les *Enfants de la Patrie*; l'harmonie : les *Enfants de la Lyre*; les archets de la *Cloche*; la société chorale : *Les Inoffensifs*, de Roubaix; la chorale : l'*Union des Travailleurs*; la *Musique Municipale*; la société chorale : *La Renaissance* du Touquet et l'*Union Chorale*.

Les voitures suivent. Dans la première se trouvent les membres de la commission; dans la deuxième, les membres honoraires; dans la troisième, les lauréats du prix de quatuor; dans la quatrième, MM. Jules Lepoutre, sous-chef; Auguste Dhedenne, secrétaire; J.-B. Tiberghien, trésorier, et Emile Carrette, vétéran. Dans la dernière MM. Pierre D'Halluin, président honoraire; Oscar Cracco, président; Hector Hennekens, vice-président et Arthur Lorthiois, chef.

Sur la Grande Place

Sur tout le parcours ce ne sont qu'ovations et distributions de couronnes et bouquets. Les rues sont pleines de monde.

A huit heures 45, le cortège arrive sur la Grande Place. L'enthousiasme est général, on n'entend que des bravos et les cris de : Vive Wattrelos! Des salves d'artillerie accompagnent ces ovations.

A la mairie

Quand la société chorale fait son entrée à la mairie, les *Enfants de la Lyre* jouent la *Marseillaise*.

La société victorieuse est reçue dans la salle du Conseil municipal par M. Leuridan-Noclain, maire, MM. Henri Pollet et Delmarre-Dupont, adjoints, et plusieurs conseillers municipaux.

M. le maire prend la parole en ces termes :

« Messieurs,

» Au nom des habitants de la ville de Wattrelos, je suis heureux de vous féliciter des brillants succès que vous avez obtenus au concours de Denain, en remportant le premier prix de lecture à vue avec félicitations du jury, le premier prix d'exécution et le deuxième prix de quatuor.

» Ces succès, Messieurs, sont la récompense bien méritée de l'activité, du zèle, de l'intelligence que vous avez montrés pour acquérir, en si peu de temps, les qualités qui distinguent les meilleures sociétés chorales.

» Honneur à votre président! Honneur à votre chef qui a su si bien vous conduire à la victoire! Honneur à votre commission! Honneur à vous tous! qui avez su, hier, à Denain, faire acclamer le nom de Wattrelos!

» Je vous remercie, Messieurs, de l'honneur que vous avez fait rejaillir sur la population de Wattrelos. Elle est fière de vous et vous engage, par mon intermédiaire, à continuer à travailler to ensemble sous l'habile direction de M. Lorthiois, votre estimé chef, afin de lui donner encore de doux moments de bonheur comme ceux que vous lui avez procurés depuis l'annonce de vos glorieux succès.

» Et maintenant, je bois, Messieurs, à votre excellente société et à sa prospérité. »

Ce discours est accueilli par les cris de : vive M. le Maire!

M. Pierre D'Halluin remercie, au nom de l'*Union Chorale*, la municipalité, de l'accueil qui lui est fait. Il dit que cette société, qui se compose exclusivement d'ouvriers, s'est imposée de grands sacrifices pour arriver à un pareil résultat. Il espère que l'administration municipale toujours bienveillante, ne l'oubliera pas.

M. Cracco président, propose ensuite de chanter un vivat en l'honneur de la municipalité; ce qui est fait avec entrain.

Au local

L'Union chorale se rend alors à son local, 4 *la Cloche*, chez M. Briffaut où la façade est toute illuminée et couverte de drapeaux. La fête a continué jusqu'à une heure avancée de la soirée.

PATRONS ET OUVRIERS

Ce qu'ils doivent faire

Tous nos lecteurs ont admiré comme nous l'émouvante allocution prononcée, lors des funérailles des victimes de la catastrophe de Fourmies, par M. le doyen de St-Pierre.

Ces nobles pensées inspirées par la charité chrétienne et par le plus pur patriotisme ne sauraient être trop connues ni trop répandues. Et nous avons cru répondre au désir de beaucoup de nos concitoyens en faisant imprimer ce discours en *tract* pour la propagande.

Tous ceux qui comprennent quels devoirs s'imposent au patron et à l'ouvrier dans ces temps troublés, tous les amis de la Paix sociale, voudront répandre autour d'eux cette petite feuille. C'est la parole d'un homme distingué vivant au milieu des populations industrielles, d'un Citoyen aimant sa Patrie, d'un Prêtre héroïque, d'un Pasteur qui a prouvé qu'il était prêt à donner sa vie pour son troupeau. A tous ces titres, cette parole mérite d'être écoutée et entendue et ceux qui la distribueront parmi leurs amis, parmi leurs ouvriers, feront œuvre utile et bienfaisante.

Le discours de M. le Doyen de Fourmies est en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*.

Le cent, 1 fr. 50. — Le mille, 10 fr.

TOURCOING

La sacristie monumentale de Saint-Christophe. — Dans sa séance de vendredi, le Conseil municipal a été saisi d'un projet qui mérite d'être signalé à l'attention parce que son exécution contribuera à embellir l'un de nos plus précieux monuments, notre magnifique église de Saint-Christophe.

Par sa lettre du 27 octobre dernier, M. le doyen de Saint-Christophe sollicitait de l'administration municipale l'autorisation de construire une sacristie monumentale sur l'emplacement occupé par la sacristie actuelle. Il ajoutait qu'une personne généreuse mettait à sa disposition une somme de 60,000 francs, sous la réserve que la ville assumerait pour elle la dépense de ravalement de l'église.

Cette proposition a été étudiée par les commissions réunies des finances et des travaux, et c'est au nom de ces deux commissions que M. Quey a déposé, vendredi, un rapport très complet sur la question.

Deux points ont été examinés par le rapporteur : 1° La sacristie; 2° Le ravalement de l'église.

En ce qui concerne la sacristie, M. Quey reconnaît que sa construction contribuera à l'embellissement de la ville. On sait, en effet, que, d'après les projets de grands travaux qui doivent être mis prochainement à exécution, l'ancien Hôtel-de-Ville et le bloc de maisons qui l'entoure sont appelés à disparaître. L'église se trouvera donc sur la Grande-Place, mais telle qu'elle est orientée, elle serait de côté, ce qui produirait un effet disgracieux.

La nouvelle sacristie sera posée de façon à corriger le hors d'équerre : de plus, on transformera le terre-plein en un jardin entouré d'une grille; l'ensemble deviendrait ainsi plus harmonieux à l'œil en présentant des lignes d'une régularité mathématique. Ajoutons que la sacristie, édifiée dans le style de l'église, complé